PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES
Guide du candidat 2026

Dans le cadre du plan France 2030 l'université de Bordeaux propose un programme pour l'accueil de professeurs/chercheurs invités.

L'objectif de ce programme est de permettre à l'université de Bordeaux de bénéficier, dans ses domaines scientifiques de pointe, de la présence d'universitaires ayant une carrière internationale reconnue et/ou une grande expertise. Ces visites doivent pouvoir profiter aux laboratoires de recherche, implantés sur site ou internationaux (laboratoires internationaux associés/LIA), ainsi qu'aux doctorants et aux étudiants de l'université de Bordeaux, quelle que soit la durée du séjour. L'ambition de ce programme est de structurer des relations internationales pérennes en recherche et/ou en formation entre l'université de Bordeaux et des institutions à l'étranger.

Ce programme est ouvert à tous les domaines de recherche, d'enseignement et a vocation à impulser de nouveaux partenariats.

Les projets de mobilité des candidats doivent proposer **prioritairement une collaboration scientifique** ou une **collaboration dans le cadre d'un projet de transformation pédagogique**, tout en y articulant un volet enseignement et diffusion des savoirs.

Conformément aux statuts de professeur/chercheur invité, un lauréat s'engagera à consacrer **16 heures par mois aux activités d'enseignement et/ou de diffusion des savoirs** en parallèle de ses **activités de recherche**. Par conséquent, les candidats devront proposer des projets intégrant obligatoirement un volet pédagogique (cf partie « Dossier de candidature » ci-dessous).
Les activités d'enseignement et/ou de diffusion des savoirs font partie des missions des invités. Elles **sont évaluées** dans le cadre du processus de sélection et doivent être en adéquation avec la durée du séjour demandée.

Une attention particulière sera accordée aux éléments suivants :

- La contribution aux **projets de recherche et/ou innovation** du laboratoire d'accueil en concordance avec les priorités scientifiques de l'université de Bordeaux
- La contribution à l'offre de formation (16h/mois d'activités d'enseignement et/ou de diffusion des savoirs mentionnées plus haut) et à la politique **d'innovation pédagogique** de l'établissement
- **L'établissement d'origine du candidat,** dans la perspective d'initier ou renforcer une ou des collaborations définies par la stratégie internationale et partenariale de l'université de Bordeaux

Durée

Les lauréats seront accueillis pour des séjours d'une durée **de 1 à 10 mois**.
Le programme ne finance pas de séjours inférieurs à 1 mois.

Les projets de séjours longs (à partir de 3 mois) feront l'objet d'une instruction prioritaire et privilégiée.

Les séjours doivent être programmés entre **septembre 2026** et **juillet 2027** et se dérouler sur **une seule période de mobilité.**

Université de Bordeaux
Direction des relations internationales

Bureau d'accueil des chercheurs internationaux
166 cours de l'Argonne
33000 Bordeaux
accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

Critères d'éligibilité

Les candidats éligibles doivent remplir les critères suivants :

- Être employé par une institution étrangère de recherche et/ou d'enseignement supérieur
- Avoir un titre équivalent à Professeur des universités, Directeur de recherche, ou à minima un profil équivalent à Maître de conférences ou Chargé de recherche confirmé dans leur établissement d'origine
- Fournir une lettre de soutien d'une unité de formation ou de recherche de l'université de Bordeaux expliquant les objectifs de la visite et les modalités d'accueil au sein de l'équipe hôte co-signée par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure (cf Dossier de candidature)
- L'âge du professeur ou du chercheur invité à la date du début du contrat ne doit pas être supérieur à 67 ans
- Le candidat doit pouvoir être rémunéré par l'université de Bordeaux

Financement et services d'accueil

Le soutien financier comprendra :

- **Salaire** de l'invité (équivalant au salaire d'un professeur des universités en France s'élevant à 4775 € bruts/mois soit environ 3860€ nets/mois avant impôts).

Le logement ne sera pas pris en charge.

Quelques informations non-exhaustives au sujet du coût de la vie à Bordeaux :

https://fr.numbeo.com/co%C3%BBt-de-la-vie/ville/Bordeaux

https://www.combien-coute.net/cout-de-la-vie/aquitaine/bordeaux/

- **Un voyage aller-retour** depuis le lieu de résidence du lauréat dans les limites de :
  - 800€ pour les déplacements à l'intérieur de l'Europe
  - 1000€ pour l'Afrique du Nord et la Turquie
  - 1500€ pour l'Amérique du Nord
  - 2000€ pour le reste de l'Afrique et le reste du monde

Tout autre déplacement dans le cadre du séjour du lauréat (conférence, séminaire, visite d'un autre établissement etc) devra être validé et pris en charge par la structure d'accueil sur son budget ou financé par les fonds propres de l'invité.

Les lauréats pourront accéder aux bibliothèques et aux restaurants universitaires.

Ils pourront également bénéficier de la prise en charge de l'abonnement à des transports en commun (bus, tram, vélo) à hauteur de 75%.

Santé

Pour les séjours inférieurs à 3 mois les lauréats ressortissants des pays hors UE devront souscrire à une assurance voyage couvrant toute la durée de leur séjour.
Les lauréats bénéficiant d'une couverture santé dans un autre état de l'Union Européenne peuvent solliciter une carte européenne d'assurance maladie pour une éventuelle prise en charge des frais en France.

Les titulaires de « Passeport talent-chercheur » (séjour supérieur à 3 mois) et ses ayants droit (conjoint(e) et enfant(s)) présents à Bordeaux pourront bénéficier de la couverture santé de base (prise en charge de 70 % des frais santé).

L'ensemble des candidats doivent également s'assurer de disposer d'une **assurance rapatriement.**

Accompagnement proposé par l'université
Dans le cadre des séjours longs (supérieur à 3 mois) les lauréats pourront bénéficier :

- De l'assistance administrative du Bureau d'accueil des chercheurs internationaux dans leurs démarches liées à l'immigration, la sécurité sociale, l'inscription des enfants mineurs à l'école, ouverture de compte en banque etc…
- De la possibilité de suivre gratuitement des cours de français langue étrangère organisés par le Bureau d'accueil des chercheurs internationaux (ouvert aux conjoints).
- Du conseil ou de l'assistance des services du Pôle Recherche, international, partenariats et innovation si la mobilité inclut un volet partenarial ou de montage de projet

Scolarisation des enfants à partir de 3 ans
En France la scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans. L'enseignement est dispensé principalement par des établissements publics gratuits à l'exception des frais de cantine et des activités périscolaires. L'inscription peut se faire tout au long de l'année. Le rattachement à une école est effectué en fonction de la ville et du quartier de résidence.

Le Bureau d'accueil des chercheurs internationaux reste à disposition des lauréats du programme pour les accompagner dans les démarches d'inscription scolaire. Il peut également donner des informations concernant les options de garde pour les enfants de moins de 3 ans.

Dossier de candidature

Préparation de la candidature

Lettre de soutien
Avant toute chose, le candidat doit identifier et établir un contact avec un laboratoire de recherche au sein de l'université de Bordeaux qui souhaiterait l'accueillir pour travailler sur un projet commun.

Afin de répondre aux critères d'éligibilité, le candidat est tenu de fournir une lettre de soutien de la part de sa structure d'accueil. Ce document doit :

- Détailler les objectifs du séjour, l'impact attendu de la visite pour la structure et l'établissement (précision de la durée du projet, et des informations concernant les infrastructures, les équipements et les services nécessaires pour mener les activités)
- Être **co-signé par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure**.

Candidature
La candidature doit **impérativement être corédigée par le candidat** et son **référent local** (personne en charge de son accueil au sein de la structure d'accueil)**.**
L'intérêt stratégique, scientifique et/ou pédagogique du projet de mobilité pour la structure d'accueil, le département de recherche et la composante de formation concernés et l'établissement doit être explicité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'enseignement et/ou de diffusion des savoirs, le référent local du candidat est tenu de contacter l'**école doctorale (ED)** et la composante **de formation (UF, UFR, département**

pédagogique) concernées afin de s'assurer de la faisabilité (présence des étudiants et possibilité de fixer des cours) des activités proposées dans le document C.

Document C
Les noms des responsables des formations (Licence, Master), avec lesquels le référent local et/ou son candidat avait échangé avant le dépôt, doivent être renseignés dans le document C.
Une distinction claire doit être faite entre les cours à destination des étudiants de Licence et de Master, ceux proposés aux doctorants et les séminaires et conférences à destination des laboratoires et des départements.

Quelques exemples d'activités d'enseignement et/ou de diffusion des savoirs qui peuvent être proposées dans le cadre de la mobilité :

- Séminaire ou conférence à destination des étudiants et/ou personnels du laboratoire d'accueil
- Cours ou toute autre activité pédagogique en présentiel pour les étudiants en Master ou Licence
- Workshops
- Tutorat à destination des étudiants
- Co-encadrement d'un stagiaire dans le laboratoire d'accueil
- Projets pédagogiques divers (café virtuel, table ronde, battles, Serious game etc).
- Echanges avec des étudiants (conseil stage ou mobilité, échanges autour d'un sujet concernant la recherche menée par l'étudiant et/ou chercheur/enseignant invité etc.)
- Toute autre activité à destination des étudiants (à préciser dans le document A)

Le référent local du lauréat sera garant de la mise en place des activités pédagogiques proposées et en assurera le suivi durant la mobilité.

Soumission de la candidature
Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme dédiée au programme (https://aap.u-bordeaux.fr/siaap/pub/appel/list) pour pouvoir **télécharger les formulaires** A (Project proposal), B (Ethical issues) et C (Courses and dissemination activities template) en **format Word**.

Pour pouvoir soumettre son dossier sur la plateforme, le candidat sera tenu de suivre les étapes suivantes :

- Remplir 2 formulaires administratifs en ligne (formulaire°1 : données personnelles du candidat, formulaire°2 : informations administratives liées au projet, cf Annexe)
- Joindre 6 documents individuels rédigé en anglais ou en français listés ci-dessous au format PDF
    1. Lettre de soutien co-signée par le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de la structure
    2. Document A (Project proposal) rempli conjointement avec le référent local
    3. Document B (Ethical issues)
    4. Document C (Courses and dissemination activities template) rempli conjointement avec le référent local après avoir contacté l'ED et la UF concernées
    5. CV et résumé des réalisations principales (liste des principales publications, brevets, subventions et autres communications scientifiques et récompenses) du candidat sur 6 pages maximum
    6. Lettre de soutien de l'établissement d'origine du candidat signée par le directeur de l'unité et rédigée en anglais ou en français

Avant la validation du dossier, le candidat est tenu de s'assurer de sa complétude. Tous les documents mentionnés ci-dessus sont obligatoires. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Si vous rencontrez des problèmes pour télécharger les documents A (Proposition de projet), B (Ethical issues) et Document C (Courses and dissemination activities template) veuillez nous contacter à accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

Processus d'évaluation

Les critères de sélection seront basés sur la concordance du projet avec les objectifs de l'appel présentés plus haut.

Les candidatures seront traitées et évaluées en fonction des critères suivants :

- Qualité du dossier de candidature
- Qualité du parcours du candidat
- Objectifs visés par le programme
- Projet du candidat.
- Impact attendu pour l'équipe d'accueil et retombées possibles pour l'université de Bordeaux

Rapport de mobilité

Les candidats sélectionnés seront tenus de transmettre un rapport de mobilité au plus tard deux mois après la fin de leur séjour.
Ils seront également contactés deux ans après leur mobilité dans le cadre d'un bilan du programme à long terme.

Calendrier prévisionnel*

- Ouverture de l'appel : 7 octobre 2025
- Date limite de dépôt des candidatures : 11 janvier 2026
- Retour aux candidats : fin avril 2026
- Début de séjours : à partir de septembre 2026

*toute modification du calendrier prévisionnel sera annoncée sur la page web dédiée.

Contact

Iryna DANYLYSHYNA, Bureau d'accueil des chercheurs internationaux, Direction des relations internationales
accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr

PROFESSEURS ET CHERCHEURS INVITES

ANNEXE 1 – Formulaires administratifs de candidature à remplir en ligne sur la plateforme.
Pour information uniquement !

1. General information	
Scholar's personal data	
Family name	
Family name at birth	
First name	
Current position	
Date of first PhD (yyyy/mm/dd)	
Gender (F/M)	
Nationality	
Country of birth	
Date of birth (dd/mm/yyyy)	
Country of residence	
Scholar's contact information	
Current Organization name	
Laboratory/Department	
Street name	
Number	
Town	
Postal code	
Country	
Phone number	
Phone number 2	
Email	
Did you already come to Bordeaux in the past?	Yes/no

Did you already benefit from this financial support?	Yes/no
Does your home institution have a similar funding scheme for visiting scholars?	Yes/no
2. Mobility project information	
The title of your mobility project or the main scientific area of the project	
The duration of the stay (in months)	
Proposed start date (dd/mm/yyyy)	
Host structure	*(Department/Team/Unit/Laboratory)*
Local host name (person who will supervise your stay within the host structure)	